

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 4 mai 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : Louis Désy

15-2565

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Demande d'appui – Maison la Cinquième Saison*
- *Résolution d'appui – Comité de la route 257*
- *Demande de subvention – Société Canadienne d'Habitation et de Logement (SCHL)*
- *Résolution – Armoire d'interprétation des minéraux*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

15-2566

3. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter le procès-verbal du 7 avril 2015. Adopté à l'unanimité.

15-2567

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 48 009,89 \$ et un total des revenus d'une somme de 88 024,97 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur parle des chemins qui ont fini par sécher, nous avons débuté à passer la niveleuse et que le calcium pourrait être épandu au début juin. Suite à une rencontre l'an passé avec la firme RAPPEL qui ont fait l'étude des fossés et ponceaux, ceux-ci nous ont transmis leur rapport et une journée entière de formation sera donnée avec Richard Martin, notre conducteur de niveleuse Nelson Descôteaux et les deux responsables de la voirie soit Louis Désy et moi-même.

En même temps, le programme PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales) géré par la MRC a mandaté la firme BPR pour une étude sur le réseau routier de la MRC du Haut-Saint-François sous juridiction du MTQ. Les deux chemins qui ont été retenus pour Chartierville sont Verchères et St-Paul. Nous travaillerons donc sur les réparations prioritaires des ponceaux et fossés en comparant les deux rapports. La bonne nouvelle c'est que comme Chartierville a terminé ses travaux d'égouts, la subvention qui proviendra de la TECQ 2014-2018 (programme de transfert de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec) pourra être appliquée aux routes.

Denis Dion parle du PDZA (plan de développement du zonage agricole). Un sondage sera envoyé aux agriculteurs, à la relève et à tous les citoyens pour avoir le pouls de la population. Ce formulaire devra être complété et retourné soit par la poste, au bureau municipal ou encore complété en ligne.

6. Rapport des comités ad hoc :

Claude Sévigny informe les membres du conseil concernant l'installation des toiles protectrices au pavillon des loisirs d'ici la fin mai. Pour le site web, la date de formation devrait se concrétiser d'ici une semaine et les dernières informations ont été remises et en voie de réalisation. Pour le parc riverain les travaux débiteront sous peu. Et pour l'éco-hameau, d'ici un mois, des renseignements plus précis seront obtenus pour faire avancer ce dossier.

Denis Dion parle du schéma incendie qui contenait des renseignements qui ne nous convenaient pas donc une rencontre est prévue pour le 11

mai ; Mme Otis, représentante au ministère de la sécurité incendie, ne sera pas présente à cette rencontre et a délégué Martin Maltais ; celui-ci sera aussi accompagné de M. Michel Richer et ceux-ci nous feront un rapport des questions que nous avons posées. Par la suite Jean Bellehumeur explique les règles d'un schéma incendie qui est une invention du gouvernement suite à des pressions des compagnies d'assurances.

Vanessa Faucher annonce que la fête nationale se tiendra le 20 juin en même temps que le marché aux puces organisé par Louise et Sylvie St-Laurent au profit de la Société canadienne du cancer (Relais pour la vie).

Simon Lafrenière mentionne qu'une première rencontre du comité des loisirs s'est tenue et il invite la population à se joindre à eux et à présenter des projets.

Raymond Fournier annonce que Mme Odile Boucher continuera cette année son travail de guide touristique au centre d'interprétation de la côte magnétique ; il souhaite aussi la bienvenue à Thérèse Chouinard qui travaillera en collaboration avec Mme Boucher. L'ouverture officielle se fera le 20 juin et si possible jusqu'à la fin septembre. Pour le centre d'interprétation de la mine d'or un gros événement, soit le Festival de l'Or, se tiendra les 27-28 juin et par la suite celui-ci sera ouvert à compter de la mi-juin et les animateurs seront des bénévoles.

Concernant l'évènement majeur que la municipalité veut organiser en 2016 par l'entremise de ses citoyennes et citoyens, Jean Bellehumeur mentionne la réunion du 22 avril qui s'est tenue dans le but de former un comité temporaire pour finaliser les grandes idées de ce projet ; la personne nommée comme coordonnatrice de ce projet est Lucie Bellehumeur ; dans quelques semaines ce comité devrait avoir terminé son travail et nous en présenter les grandes lignes.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

15-2568

- *Demande d'appui – Maison la Cinquième Saison :*

Attendu que la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de service faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteints d'une maladie mortelle et à leurs proches.

Attendu que les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition.

Attendu qu'un centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation.

Attendu que le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable.

Attendu que le soutien et le réconfort offert aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social.

Attendu que le projet d'implanter un Centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire.

Attendu que le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne.

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Denis Dion et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la municipalité de Chartierville appuie le projet de Centre de jour en soins palliatifs de la Maison La Cinquième Saison.

- *Résolution d'appui – Comité de la route 257 :*

15-2569

ATTENDU QUE le réseau routier est un élément essentiel au développement social et économique des municipalités et des MRC;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact plus grand que les seules frontières du Haut-Saint-François, notamment parce qu'elle fait le lien

entre la MRC des Sources vers le centre du Québec et la frontière américaine vers le New Hampshire;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact plus fort car elle permet de relier des attraits touristiques importants à l'échelle régionale et nationale, tels que le Parc du marécage des Scots, le Parc régional du Mont-Ham et le Parc national du Mont-Mégantic;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact stratégique local car elle relie et donc permet la circulation des personnes et des biens, les municipalités de Saint-Adrien, Ham-sud, Weedon, Lingwick, Hampden, Scotstown, La Patrie et Chartierville;

ATTENDU QUE la presque totalité de ces municipalités sont classées défavorisées selon l'indice du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire du territoire (MAMOT) et que par conséquent, la route 257 devient d'autant plus essentielle dans le cadre des plans locaux et régionaux de développement;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités du Haut-Saint-François situées le long de la route 257, ont formé un comité qui a pour objectif la remise à niveau de la route pour lui permettre d'être pleinement optimale pour la circulation fluide et sécuritaire;

ATTENDU QUE le plan d'action du comité stipule que le chantier de remise à niveau sera effectué par phases et que les municipalités se concerteront solidairement pour préparer les dossiers diagnostics, de mise à niveau, de montage financier et de demandes d'aide financière;

ATTENDU QUE ces dossiers seront élaborés sur la base du Plan d'intervention en infrastructure routière locale (PIIRL) et que ce plan priorise les différents tronçons constituant la 257 avec un pointage parmi les plus élevés de tout le Haut-Saint-François, selon une évaluation basée sur les huit critères suivants : rejoint un périmètre urbain ou une affectation de villégiature, relie des périmètres urbains, accès à des infrastructure d'importance socioéconomique, modification potentielle à la fonction de la route, rejoint le réseau supérieur, densité de logements élevée, route structurante pour l'offre touristique, route identifiée au schéma d'aménagement;

ATTENDU QUE cette priorisation a fait l'objet de la résolution 2014-08-8414 de la MRC;

A CES CAUSES, sur la proposition de Denis Dion, il est résolu à l'unanimité :

D'appuyer toutes les demandes d'aide financière que fera le comité de la route 257, dans le but de financer toutes les phases de remise à niveau;

De mandater la préfet pour qu'elle fasse les démarches nécessaires et utiles que pourrait lui demander d'effectuer le comité, en appui politique à leur dossier.

- *Demande de subvention – Société Canadienne d'Habitation et de Logement (SCHL) :*

15-2570

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite promouvoir l'implantation par un entrepreneur d'un développement de résidences écologiques sur une propriété identifiée comme étant le matricule 4917-63-9467, qui est la propriété de la municipalité;

Attendu que la zone d'habitation est clairement identifiée sur le plan concept du projet immobilier qui est joint à la présente résolution;

Attendu que le comité immobilier de la municipalité présente une demande de subvention à la Société Canadienne d'Habitation et de Logement (SCHL) pour financer en partie un plan d'affaires, une étude de faisabilité, la promotion et les honoraires professionnels relatifs à ce projet immobilier;

Attendu que pour procéder à ce développement immobilier, la municipalité devra évidemment vendre cette portion identifiée comme étant la zone d'habitation sur le plan concept;

À ces causes, sur la proposition de Claude Sévigny, appuyé par Denis Dion, il est résolu que la municipalité de Chartierville confirme à la SCHL qu'elle acceptera de vendre, à un prix et des conditions qui restent à être déterminés, le terrain identifié comme étant la zone d'habitation sur le plan concept du projet immobilier.

- *Résolution – Armoire d'interprétation des minéraux :*

15-2571

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville accepte l'offre de services présentée par Mme Marie-Claude Letarte du Musée Nature Sciences de Sherbrooke le 2 avril 2015 pour la fabrication d'une ar-

moire d'interprétation des minéraux, amovible sur roulettes, pour la somme de 5 230 \$, taxes en sus.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

15-2572

La séance est levée à 20h05 par Vanessa Faucher sous la résolution 15-2572.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière